

**FLASH
AT**

N°020 – Novembre 2022

Ecrasement entre un chariot et un poids-lourd

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :

**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS



Analyse/Arbre des causes

Mesures de prévention

Documentation

Circonstances de l'accident :

Un cariste, positionné à l'arrière du poids-lourd (PL) et dos tourné à celui-ci, est écrasé entre son chariot et l'arrière du poids-lourd, lors d'une phase de recul de ce dernier.

La victime est décédée.



Analyse/Arbre des causes

- [Accueil](#)
- [Mesures de prévention](#)
- [Documentation](#)

FICHE D'ANALYSE

Activité	A la fin de son opération de déchargement, la victime repositionnait à la main les fourches de son chariot.
Organisation	La victime est en coactivité avec le conducteur du camion. Le conducteur engage sa phase de recul afin de partir du site ne pouvant faire son demi-tour en marche avant.
Matériel	Le chariot de la victime est positionné derrière le camion et dans son axe, les fourches du chariot dirigées vers le camion.
Humain	La victime possède le CACES 3, 8 mois d'ancienneté au poste et en CDI. Le chauffeur du camion âgé de 19 ans est un intérimaire embauché le jour même.
Environnement	La victime était positionnée à l'arrière du camion et dos tourné.

CAUSES IDENTIFIÉES

A - Organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole de sécurité absent - Circulation et stationnement à la guise des conducteurs
B - Techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Dysfonctionnement de la caméra de recul du PL (système d'alerte) - Revêtement stabilisé non homogène obligeant le chauffeur à effectuer certaines manœuvres de recul
C - Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation insuffisante de la mission, par le transporteur et l'agence d'emploi



**FLASH
AT**

Mesures de prévention

[Accueil](#)
[Analyse/Arbre des causes](#)
[Documentation](#)

MESURES DE PREVENTION

A - Organisationnelles

Entreprise d'accueil :

- élaborer un protocole de sécurité précisant les flux de circulation des véhicules dans l'entreprise ainsi que le lieu des zones de chargement/déchargement dédiées,
- diffuser ce protocole de sécurité aux différents transporteurs.

Entreprise de transport : mettre en place une procédure de vérification des véhicules notamment sur les éléments contribuant à la sécurité (caméra de recul, contact de porte, éclairage, ...).

B - Techniques

Entreprise d'accueil :

1. Installer, à l'entrée du site, un plan de masse lisible et visible de tout entrant, précisant :

- la localisation de l'entrée et de la sortie du site ;
- les flux et sens de circulation sur site ;
- les zones de stationnement des différents types de véhicules ;
- le point d'accueil du conducteur de l'entreprise de transport ;
- l'emplacement de la zone de chargement/déchargement.

2. Compléter la surface stabilisée pour permettre le départ du PL en marche avant.

C - Humaines

Entreprises d'accueil et de transport : organiser l'accueil des chauffeurs en leur présentant les conditions de réalisation des opérations de chargement / déchargement définies dans le protocole de sécurité.

Agence d'emploi : compléter la phase d'accueil des intérimaires et réaliser une évaluation sur leurs compétences en Santé & Sécurité au Travail.



**FLASH
AT**

Documentation

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :

 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

[Accueil](#)
[Analyse/Arbre des causes](#)
[Mesures de prévention](#)

- [Dossier INRS sur le protocole de sécurité](#)
- [Code du travail : Protocole de sécurité. \(Articles R4515-4 à R4515-11\)](#)
- [Conception et organisation des flux en entreprise : INRS ED 6002](#)
- [Rouler et circuler en sécurité : INRS ED 6189](#)
- [Dossier Intérimaire Carsat Bourgogne – Franche-Comté](#)
- [Page thématique « Opérations de chargement/déchargement », Carsat Bourgogne – Franche-Comté](#)